

WALLONIE PICARDE SOCIÉTÉ

Jeunes au RIS: une hausse inquiétante

Le nombre de jeunes dépendant du Revenu d'insertion sociale augmente d'année en année

C'est une tendance lourde pour nos CPAS: le nombre de jeunes de moins de 25 ans demandeurs du revenu d'insertion sociale (RIS), ne cesse d'augmenter, d'année en année. Une augmentation inquiétante, plus forte dans la province du Hainaut que dans le reste de la Wallonie.

En Wallonie, 31,2% du "public" des CPAS est constitué de jeunes de 18 à 24 ans (auxquels il faut ajouter 0,4% de jeunes de moins de 18 ans). Un chiffre en hausse de 1,8% sur la période 2008-2010 (pour les jeunes de moins de 18 ans, on observe au contraire une baisse de 0,67% sur cette même période). Ce pourcentage fait des moins de 25 ans la deuxième tranche d'âge la plus aidée par les CPAS, après les 25-34 ans. En 2008, ils étaient en troisième position, derrière les 25-44 ans, donc, et les 45 ans et plus, qu'ils ont désormais dépassés. Ces chiffres varient en fonction des provinces. Et, dans le Hainaut, ils explosent: 35,7% du "public" des CPAS est dans la tranche 18-25 ans! Et la tendance semble augmenter d'année en année, comme ont pu le constater bon nombre de CPAS de

Wallonie picarde. Ainsi, à Ath, on comptait 116 jeunes de moins de 25 ans bénéficiaires du revenu d'intégration en juin dernier. Dont une bonne partie d'étudiants (voir ci-dessous). Si à Comines, le nombre est stable, il y a "peut-être plus d'étudiants". Pour ce qui est de la part des jeunes dans les bénéficiaires du revenu d'intégration, ils seraient "autour de 60 ou 65 sur 140", ce qui équivaut à un pourcentage compris entre 42,8% et 46,4%. Ce n'est pas rien!

À Tournai, l'augmentation du nombre de jeunes dépendants du RIS est "dramatique", selon la présidente du CPAS, Rita Leclercq. Ainsi, la note de politique générale 2011 expliquait que "les statistiques concernant le public des jeunes progressent (...) dangereusement: 47% en plus de jeunes étudiants et 76% en plus de jeunes non étudiants fréquentent les structures du CPAS". Concrètement, au niveau des jeunes bénéficiaires du RIS, cela donne, en 2010: 223 jeunes entre 18 et 21 ans (+40% en cinq ans) et 427 jeunes de 18 à 25 ans (soit une augmentation de 3,6% de 2009 à 2010, et de 72% (!) en cinq ans). Parmi ces jeunes bénéficiaires du revenu d'in-

tégration, on retrouve 30% des femmes qui touchent cette aide au CPAS de Tournai, et 32% des hommes.

Cette situation pour le moins alarmante nécessite que l'on accorde à ce public une attention particulière, notamment au niveau des plans de remise à l'emploi. Selon Ricardo Cherenti, chef de service de la section Insertion professionnelle de la Fédération des CPAS, ce "public" est "plus facile", motivé, plus demandeur, ce qui peut expliquer l'effort fait en sa direction par les politiques de remise à l'emploi et les CPAS, qui, depuis plusieurs années, ont beaucoup axé la remise à l'emploi sur cette catégorie de personnes.

Selon Rita Leclercq, tout est mis en œuvre pour les aider à rebondir "au mieux et au plus vite", en proposant notamment des interventions "qui se conjuguent autour de trois axes": un axe social, avec suivi du dossier social, en particulier du contrat d'intégration sociale, un axe éducatif, pour un accompagnement au quotidien du jeune, et un axe d'insertion professionnelle, en aidant le jeune à clarifier son projet, rechercher des formations ou encore en l'aidant pour la prise de contact. «

J.A.



En grande difficulté, les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'adresser au CPAS

J.A.

ÉTUDIANTS

De nombreux étudiants bénéficient du RIS

Dans notre région, il n'est pas rare que des étudiants soient dépendants du Revenu d'Intégration sociale.

Ainsi, à Ath, "sur 116 jeunes de moins de 25 ans au RIS au mois dernier, on compte beaucoup d'étudiants, entre 60 et 70." Soit entre 51,7% et 60,3% du total des jeunes athis au RIS. Les étudiants sont d'ailleurs de plus en plus nombreux, d'année en année, à demander cette aide sociale. Qui, lorsqu'elle est accordée, peut se révéler très positive: "cela laisse une chance à cette population de sortir de leur milieu. Cela donne un surplus de travail aux CPAS, mais c'est très positif, car c'est pour les études."

À Comines, si le nombre de jeunes touchant le RIS est assez stable, il y a également une augmentation, légère toutefois, du nombre d'étudiants.

À Tournai, "Nous avons pas mal de jeunes qui viennent à 18 ans pour demander le RIS, pour l'uni-



Rita Leclercq, fière de la réussite des étudiants au RIS

J.A.

versité", explique Rita Leclercq, présidente du CPAS de la Cité des cinq clochers. "Ils se sont payés un kot grâce au RIS, et ils ont tous réussi leurs examens. J'en suis très fière. Il s'agit d'un RIS qui produira." Bel exemple, en effet, des effets bénéfiques que peut avoir cette aide sociale, pour ces jeunes, qui, "dans leur milieu familial n'auraient pas eu les moyens d'aller à l'université". Il faut également noter que le Centre Public d'Action Sociale de Tournai apporte aussi une "aide scolaire" par exemple pour payer le matériel. «

J.A.

Chiffres

755,08€/MOIS POUR UNE PERSONNE ISOLÉE

Il existe trois montants différents pour le Revenu d'Intégration Sociale, partie du droit à l'intégration sociale, définis par la loi.

Tout dépend de la situation dans laquelle le demandeur du revenu d'intégration se trouve. Voici les trois montants en question:

503,39€ par mois
Soit un montant annuel de 6.040,65€.

Il s'agit du montant mensuel prévu pour une personne qui habite avec une ou plusieurs personnes, avec qui elle fait ménage commun.

On parle dans ce cas de "personne cohabitante."

755,08€ par mois
Soit un montant annuel de 9.060,97€.

Il s'agit du montant mensuel alloué pour une personne vivant seule (qualifié alors de personne isolée).

1.006,78€ par mois
Soit un montant annuel de 12.081,30€.

Il s'agit du montant mensuel accordé pour une personne qui a une famille à charge, avec au moins un enfant mineur célibataire.

À Tournai, une maison d'accueil pour les jeunes

À Tournai, la maison d'accueil "Les Oliviers" propose l'hébergement et l'accompagnement de jeunes adultes de 18 à 25 ans en difficulté psychosociale. La maison d'accueil s'adresse à un public désireux de s'investir dans un projet individualisé d'insertion ou de réinsertion. Le séjour, d'une durée limitée, offre la possibilité de réfléchir, de s'interroger, de faire le point sur sa situation... Avec le soutien et l'appui d'une équipe pluridisciplinaire, l'occasion est donnée à chacun d'ébaucher et de concrétiser un projet de vie. ■